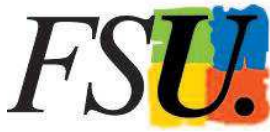


PÉTITION



SNUipp-FSU



SNES-FSU



Professionalisation : personne ne doit rester sur la touche !

Si, avec les mesures annoncées en tout début d'année scolaire, un premier pas a été franchi pour la professionnalisation des AVS, il y a loin de la coupe aux lèvres :

- les premiers CDI ne seront signés qu'au début de l'été et pour les seuls Assistants d'éducation ayant totalisé 6 années de mission d'accompagnement. Au rythme actuel, il faudra plusieurs années pour que la totalité des AVS-AED soient embauchés en CDI
- le CDI ne correspond pas au statut de fonctionnaire, seul à même d'apporter des garanties suffisantes en termes de niveau de recrutement, de qualification, de progression de carrière et de protection des salariés,
- plus de la moitié des personnels actuellement en poste, et même les deux tiers dans les écoles ne sont pas directement concernés, car dépendant des contrats aidés.

Aucun AVS ne doit rester sur la touche ! De réelles perspectives de pérennisation et de professionnalisation doivent être apportées à tous les personnels en poste, quelque soit leurs statuts.

NOM, Prénom(s)	Fonction	Commune	Signature